

---

# BETHRAÏM

Maison de La Vie

---

## PROJET

## INSTITUTIONNEL

---



*Bethraïm offre un lieu de vie à toute personne souffrant de dépendance et désireuse d'être accompagnée sur le chemin de la liberté et de l'espérance.*



ASSOCIATION BETHRAÏM

Ch. De La Corniche 17

1053 CUGY

021/648.55.02

[WWW.BETHRAIM.ORG](http://WWW.BETHRAIM.ORG)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Contexte</b> .....	<b>4</b>
1.1 Contexte historique .....	4
1.2 Situation actuelle.....	4
1.3 Projet d'avenir .....	5
1.4 Statuts et organes de l'Association .....	5
<b>2. Prestations</b> .....	<b>6</b>
2.1 Missions.....	6
2.2 Public cible.....	6
2.3 Offre de prestations.....	6
2.4 Effets attendus .....	7
<b>3. Procédures d'admission et de sortie, critères d'exclusion</b> .....	<b>8</b>
3.1 Les conditions et processus d'admission .....	8
3.2 Critères de sortie.....	9
3.3 Critères d'exclusion.....	9
3.4 Questionnaire de satisfaction et droit de réclamation .....	9
<b>4. Situation géographique</b> .....	<b>10</b>
5. Les lieux .....	10
5.1 La maison de Cugy .....	10
5.1.1 Espaces communautaires .....	11
5.1.2 Chambres.....	11
5.2 Le chalet de Corbeyrier.....	11
<b>6. Concept d'hébergement</b> .....	<b>12</b>
7. Concept de prise en charge.....	13
7.1 Philosophie .....	13
7.2 Méthodologie .....	13

7.2.1	L'entretien motivationnel.....	15
7.2.2	L'approche cognitivo-comportementale .....	15
7.2.3	La prévention de la rechute .....	15
7.2.4	Groupes thérapeutiques .....	16
7.3	Processus thérapeutique .....	16
7.3.1	La pré admission .....	16
7.3.2	La journée d'essai .....	17
7.3.3	Les phases éducatives .....	17
7.4	Le suivi des résidents.....	18
7.4.1	La dimension communautaire.....	18
7.4.2	Groupe quotidien de parole .....	19
7.4.3	La dimension individuelle.....	19
7.4.4	Articulation interdisciplinaire .....	19
7.5	L'équipe éducative .....	20
7.5.1	L'éducateur.....	20
7.5.2	Le psychologue .....	21
7.5.3	L'accompagnement social .....	22
7.5.4	Le maître socio professionnel.....	23
7.5.1	L'assistant(e) socio-éducatif(ve) .....	23
7.5.2	Le/La surveillant(e) de nuit .....	24
<b>8.</b>	<b>La spiritualité .....</b>	<b>25</b>

# PROJET INSTITUTIONNEL

## DE BETHRAÏM - MAISON-DE-LA-VIE

### 1. Contexte

#### 1.1 Contexte historique

L'action de l'association *Bethraïm-Maison de la Vie* se situe depuis 1988 dans le contexte de l'assistance aux personnes souffrant de dépendances et/ou de problèmes psychiques :

- D'abord durant 10 ans, par l'accueil à seuil bas (besoins vitaux) ;
- puis à partir de 1998, par l'offre occupationnelle diurne dans le cadre d'un chalet à Corbeyrier (VD) ;
- dès 2008, par la proposition d'une démarche socio-éducative (« La Traversée ») ;
- et finalement, à partir de 2012, par la mise en place d'un projet résidentiel et communautaire permettant d'accueillir jusqu'à 5 personnes à « L'Etoile du Matin » à Cugy(VD).

Ces années d'expérience ont montré l'importance d'offrir une aide spécifique pour la personne dépendante, lorsqu'elle a quitté la phase active de la toxicomanie et qu'elle désire renforcer ses motivations de changement. En effet, passer d'une logique de consommateur à une dynamique toujours plus responsable nécessite une étape de reconstruction, de consolidation et de socialisation.

Cette étape, avec l'intégration d'un lieu de vie communautaire, doit permettre de faire l'expérience d'une liberté enracinée dans des choix au travers d'activités structurantes et de relations enrichissantes, en vue d'acquérir progressivement les ressources nécessaires à la réalisation d'un projet de vie.

#### 1.2 Situation actuelle

L'évolution de la problématique des addictions amène aujourd'hui l'association Bethraïm à accueillir un certain nombre de personnes touchées par un double diagnostic (troubles psychiques et dépendance). Face à cette nouvelle réalité, Bethraïm a dû revoir ses exigences et entrer dans une approche plus socio-médicale.

Dans le réseau vaudois des prestataires spécialisés dans le traitement des addictions, les institutions résidentielles se sont adaptées, afin de permettre la prise en charge médicalisée de personnes toxicodépendantes souffrant de maladies psychiques associées. Cette situation oblige certaines personnes à potentiel plus élevé de réhabilitation et visant l'abstinence, à devoir demander des placements hors du canton de Vaud.

*Bethraïm-Maison de la vie*, de par son expérience et son infrastructure de petite taille, est à même de répondre à ce genre de demande de prise en charge résidentielle à « plus haut-seuil ».

### 1.3 Projet d'avenir

L'association Bethraïm dispose de deux lieux, dont la situation permettrait de différencier à l'avenir les phases de cure et de postcure. En effet, le chalet situé à Corbeyrier offre un cadre paisible loin des sollicitations de la ville, propice à la reconstruction de la personne. La maison de Cugy, proche de Lausanne, est quant à elle idéale pour l'étape essentielle de la réinsertion.

### 1.4 Statuts et organes de l'Association

Bethraïm est géré par une association privée à but non lucratif. L'association créée en 1990 trouve ses ressources financières par les cotisations de ses membres, des dons, les subventions de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC) et des pouvoirs publics (Lausanne-Région). Les membres de l'Association se réunissent une fois par année en Assemblée générale (la dernière fois le 1<sup>er</sup> mai 2015).

L'association a pour but :

- d'assurer une présence humaine et chrétienne auprès de personnes en situation difficile sur le plan personnel, familial, social ou professionnel, et notamment souffrant de dépendances ou de problèmes psychiques ;
- de leur venir en aide par l'écoute, le dialogue, l'accueil et la rencontre dans le respect constant de leur personne ;
- de leur proposer une démarche personnalisée en vue de la sortie de leur dépendance et de leur réinsertion dans la société ;
- de les accompagner dans la recherche de solutions propices à leur épanouissement ;
- de collaborer avec les partenaires concernés en relation avec ces personnes.

Bethraïm est composé d'un comité exécutif de 5 membres qui se réunit mensuellement :

- Etienne Saint-Raymond, président depuis le 11 mai 2017
- Olivier Balmer, vice-président, trésorier
- Jacques de Foucauld, membre
- Christiane Renaud, secrétaire
- Anne-Marie Bolinger, membre
- Dominique Lehnherr, directeur de l'équipe éducative, membre (avec voix consultative)

## 2. Prestations

### 2.1 Missions

Offrir une démarche psycho et socio-éducative à des personnes ayant une problématique de dépendance et visant une autonomie psychique et sociale intégrant un chemin vers l'abstinence.

Assurer une prise en charge de la personne dans toutes ses dimensions, impliquant un travail sur soi, en vue de l'élaboration et la réalisation d'un projet de vie réaliste.

Proposer un cadre de vie résidentiel et communautaire de petite dimension, reposant sur des valeurs universelles (solidarité, justice, liberté, beauté...) et offrant une approche personnalisée.

### 2.2 Public cible

La démarche proposée par Bethraïm s'adresse à toute personne majeure souffrant d'addiction (drogues, alcool, médicaments), stabilisée et manifestant le désir d'entreprendre une thérapie au long cours visant l'abstinence et l'autonomie.

### 2.3 Offre de prestations

Bethraïm propose un **suivi socio-éducatif individualisé** qui tient compte de toutes les dimensions de la personne. L'accompagnement se développe ainsi progressivement à partir de l'actualisation des ressources et des compétences du résident, en tenant compte de ses différents besoins (cf pyramide de Maslow) et de son cursus de vie.

Un plan d'accompagnement personnalisé est mis en place dans le cadre des différentes phases et bilans qui ponctuent la thérapie. Ce plan tient compte des démarches personnelles,

relationnelles et administratives de chaque résident, il définit les objectifs spécifiques, fixés à court et moyen terme et discutés lors des entretiens de référence hebdomadaires.

Bethraïm offre un **cadre communautaire** au sein d'un lieu de vie chaleureux de petite taille (5 personnes). Ce « vivre ensemble », ainsi privilégié et soutenu par des groupes de parole réguliers, vise le développement des habilités sociales de chaque résident dans le quotidien.

Des activités variées et définies selon un programme hebdomadaire permettent de réinstaurer un rythme, une structure et une hygiène de vie. La participation des résidents aux tâches, aux activités manuelles et sportives quotidiennes est adaptée au niveau d'autonomie et de compétence de chacun.

Un **suivi thérapeutique (en individuel et en groupe)** est proposé tout au long de la thérapie. Il comprend la prévention et l'analyse des rechutes et implique la conscientisation des liens entre l'addiction, les souffrances psychiques et existentielles. D'autre part, l'accompagnement avec l'entourage et le réseau médical et social du résident fait partie intégrante de la démarche proposée par Bethraïm.

Afin d'accompagner la personne dans sa **réinsertion sociale ou/et professionnelle**, un projet de vie personnalisé est élaboré avec le résident et son réseau après 6 mois de traitement positif. Au cas par cas, selon le projet personnel du résident en voie de stabilisation, un travail, une formation, une mesure de réinsertion, un loisir ou une occupation peuvent être mis sur pied avec des entreprises, des particuliers ou des organismes spécialisés de la région.

## 2.4 Effets attendus

En offrant une démarche psycho-éducative visant clairement l'abstinence, Bethraïm permet :

- de répondre à la demande de certaines personnes toxicomanes désirant éviter une médicalisation de leur problématique ;
- d'éviter une cohabitation difficile de personnes aux motivations différentes dans les institutions résidentielles ;
- un travail éducatif en profondeur qui peut prévenir une chronicisation de la dépendance et donc une sollicitation prolongée des services médicaux et sociaux ;
- de limiter l'augmentation des coûts liés aux placements hors-canton.

## 3. Procédures d'admission et de sortie, critères d'exclusion

### 3.1 Les conditions et processus d'admission

Le séjour à Bethraïm est indiqué pour toute personne :

- majeure ayant suivi une cure de sevrage au préalable ou quitté la phase active de consommation et désirant sortir de sa dépendance ;
- ne souffrant pas de pathologies psychiatriques lourdes nécessitant un encadrement médical de proximité permanent ou une prise en charge en milieu fermé (troubles sévères et mise en danger) ;
- ayant une certaine autonomie dans la prise en charge des besoins vitaux (hygiène, repas, sommeil, gestion des horaires, rangement) ;
- acceptant le règlement de la maison et le suivi des activités quotidiennes au sein d'un contexte de vie communautaire.

La demande d'admission peut être faite par la personne elle-même ou par son entourage : membre de la famille, service social, médecin, service tutélaire, etc. Lors d'un premier contact par téléphone, un rendez-vous est pris pour un premier entretien qui a pour but :

- d'évaluer les besoins et la demande de la personne,
- de connaître la situation familiale, professionnelle, sociale, financière et médicale de la personne et d'évoquer les démarches déjà entreprises,
- de présenter la manière de fonctionner de Bethraïm, ses offres, ses conditions d'admission, les conditions financières,
- de transmettre au candidat le concept de prise en charge et le règlement de maison,
- de faire visiter la maison et de proposer une journée d'essai.

Lors de la journée d'essai :

- le candidat participe aux activités (manuelles, sportives) et aux temps communs (repas, échanges),
- Les objectifs du séjour sont définis,
- Un temps de réflexion est donné avant de prendre une décision.

Une fois la décision prise, la date d'entrée est décidée en accord avec la personne et son entourage, et en fonction des places, des conditions d'accueil et du financement de la démarche. Les trois premières semaines sont une période d'essai.



### 3.2 Critères de sortie

La décision de sortie est prise en accord avec le résident, son entourage et le réseau médico-social. Elle fait partie du projet du résident vers l'autonomie. Elle peut consister selon les situations en un accompagnement vers un autre lieu de vie ou vers une intégration socioprofessionnelle. Les démarches sociales et administratives nécessaires sont faites. La transmission d'informations est discutée avec le résident.

### 3.3 Critères d'exclusion

La consommation de substances psychotropes ne représente pas un critère d'exclusion si le résident se montre ouvert à la discussion et à la relecture de sa rechute.

Un renvoi peut être décidé lorsque :

- la personne se met en danger elle-même,
- la personne met en danger les autres résidents ou un membre de l'équipe,
- la personne récidive dans le non-respect des conditions de séjour à Bethraïm.

Un autre lieu d'accueil peut être proposé au résident, et, s'il le désire, les prises de contact sont effectuées avec lui. La transmission des informations est faite si nécessaire.

### 3.4 Questionnaire de satisfaction et droit de réclamation

Un questionnaire de satisfaction est rempli annuellement par le résident. D'autre part un groupe communautaire hebdomadaire permet à chaque résident de faire part de ses suggestions, de ses requêtes et de ses questionnements.

Le résident et son entourage ont le droit de faire des réclamations qu'ils jugent utiles. Elles peuvent être faites par oral ou par écrit au directeur, au président du comité ou auprès du bureau cantonal de médiation :

- M. Dominique Lehnerr, directeur, ch. de la Corniche 17, 1053 Cugy
- M. Etienne Saint-Raymond, président du comité, av. Senalèche 5, 1009 Pully
- Bureau cantonal de médiation des patients, résidents ou usagers d'établissements sanitaires et d'établissements socio-éducatifs, av. de Montoie 36, 1007 Lausanne, Tél : 021. 316.09.86

## 4. Situation géographique

La prise en charge des résidents à Bethraïm se passe actuellement dans la maison, « L'Etoile du Matin » située à Cugy (VD), au chemin de la Corniche 17. Il s'agit d'une villa de type familial, située dans un quartier résidentiel. Les transports publics lausannois, ligne 60, sont accessibles à 300 m. L'accès se fait de plain-pied ou à l'étage, la maison n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part des journées hebdomadaires et des séjours réguliers ont lieu au chalet à Corbeyrier (VD), accessible avec les transports publics, depuis Aigle.

## 5. Les lieux

### 5.1 La maison de Cugy

« L'Etoile du Matin » de Cugy est une villa bâtie sur 3 étages.

#### Rez inférieur :

- Le bureau de l'équipe éducative, qui sert également de chambre pour les veilleurs. Les résidents peuvent y accéder lorsqu'ils ont besoin de rencontrer les éducateurs ou pour utiliser l'ordinateur. Un local attenant, fermé à clé, pour les médicaments (stockés dans un coffre) et les dossiers administratifs.
- Un garage-atelier, où a lieu l'atelier bois, organisé par un MSP.
- Un garde-manger/économat.
- Une buanderie équipée d'une machine à laver et d'un séchoir, accessible aux résidents selon un tournus.
- Un lieu de recueillement, en accès libre. Un temps de recueillement est régulièrement proposé pour les personnes qui le désirent.

#### Rez-de-chaussée :

- Une cuisine entièrement équipée où les repas sont préparés par les résidents, accompagnés par les éducateurs.
- Un salon-salle à manger dans lequel les résidents se retrouvent quotidiennement pour les repas et les soirées, ainsi que pour les différents groupes hebdomadaires.
- Un WC.
- Un bureau du psychologue et parloir pour les entretiens.
- 2 chambres individuelles.
- Une salle de bain.

Une terrasse avec une partie couverte et un jardin sont à disposition des résidents. Comme la maison est non-fumeur, les résidents doivent sortir sur la terrasse s'ils désirent fumer. Un punching-ball et une table de ping-pong permettent de jouer ou de se défouler.

#### Etage :

- 3 chambres individuelles.
- Une salle de bain.
- Un galetas.

### **5.1.1 Espaces communautaires**

Le salon-salle à manger, la cuisine, la terrasse, sont des espaces communautaires. Les résidents veillent à les maintenir dans un état qui respecte chacun. Bethraïm promeut le principe de vie communautaire. Les repas, petit déjeuner, dîner et souper, en semaine ou le week-end, se prennent ensemble dans la salle à manger. Au salon, une TV permet de regarder les informations ou un film ou une émission choisis par les résidents avec les éducateurs

### **5.1.2 Chambres**

« L'Etoile du Matin » de Cugy propose 5 chambres individuelles. Elles sont aménagées avec un lit, une armoire, un bureau et une table de nuit. Chaque résident a la clef de sa chambre.

## **5.2 Le chalet de Corbeyrier**

Situé dans un cadre de moyenne montagne le chalet « L'Etoile du Matin » est construit sur 5 étages :

#### Rez inférieur :

- 1 atelier de menuiserie permet la réalisation d'objets, de meubles et l'aménagement des lieux.
- 1 atelier de poterie équipé pour le tournage, le moulage, l'émaillage et la cuisson de pièce en terre.
- 1 économat/garde-manger.

#### Rez supérieur :

- Une salle à manger.
- Un salon dans lequel les résidents se retrouvent les soirées, ainsi que pour les différents groupes de parole.

- Une cuisine.
- Une petite salle à manger.
- 1 WC.

#### Rez de chaussée :

- Hall d'entrée.
- Un local vestiaire et entrepôt de matériel de chantier.

#### 1<sup>er</sup> étage :

- Bureau/lieu d'entretien.
- 3 chambres dortoirs (8 places au total).
- 1 salle de bain avec 2 douches.

#### 2<sup>e</sup> étage :

- 2 chambres individuelles.
- 1 lieu de recueillement.
- 1 salle de bain avec douche.
- 1 WC.

Un vaste terrain entoure le chalet, il comprend :

- un jardin potager,
- 1 boulodrome,
- 1 table de ping-pong.

## **6. Concept d'hébergement**

L'association Bethraïm propose un hébergement de petite taille afin de favoriser une dimension communautaire. La maison de Cugy offre un cadre sécurisant, convivial et paisible. Une attention particulière est accordée à la beauté des lieux, chaque résident est encouragé à aménager et personnaliser sa chambre avec sobriété en veillant à maintenir son espace privé propre et harmonieux.

Les espaces communautaires et les activités favorisent les échanges et le développement de la vie collective. Ainsi, une attention particulière est portée sur la motivation et la capacité à assumer un « vivre ensemble » impliquant responsabilisation et négociation, mais également enrichissement, croissance humaine et remise en question. Le personnel éducatif aide à ce que la vie collective soit le lieu d'apprentissage de la relation à soi et aux autres, dans le respect des individualités.

L'hébergement communautaire chaleureux et exigeant proposé à Bethraïm contribue ainsi à l'acquisition des compétences d'autonomie nécessaires à la réinsertion sociale, professionnelle et affective.

## 7. Concept de prise en charge

### 7.1 Philosophie

La prise en charge éducative et thérapeutique de l'association Bethraïm repose premièrement sur une vision anthropologique qui définit la personne dans toute ses dimensions, soit corporelle, psychique, émotionnelle, intellectuelle, volitive et spirituelle. L'unification et l'épanouissement de ces différents niveaux de vie se réalisent au travers d'une quête de liberté et de bonheur propre à chaque être humain, en lien avec les valeurs et le sens donné à l'existence.

L'addiction, impliquant une dépendance physique et psychique aux produits psychotropes, touche la personne dans toutes ses dimensions. Le déséquilibre et la souffrance ainsi engendrés demandent un soulagement et des moyens qui soient en adéquation avec notre vision intégrale de la personne.

La toxicomanie, comme symptôme d'un mal-être profond peut certes être soulagée par une médication, mais sa guérison nécessite un travail sur soi de longue haleine. Bethraïm propose une démarche psychoéducative tenant compte des fragilités et des ressources des résidents et visant progressivement une meilleure connaissance et maîtrise de soi, en vue de la réalisation d'un projet de vie.

### 7.2 Méthodologie

L'approche de Bethraïm se veut pluridisciplinaire et complémentaire à un traitement médical lorsqu'il s'avère nécessaire. Elle vise le développement de la personnalité dans son ensemble, sur les plans physiques, psychiques et spirituel, en vue du déploiement progressif de l'autonomie psychique.

La méthodologie dont s'inspire Bethraïm a été développée par Jeannine Guindon, fondatrice au Canada de la profession de psycho-éducatrice, au service des personnes en difficulté, dans le cadre de l'Institut de Formation Humaine Intégrale à Montréal. Cette approche peut se définir comme un chemin visant à actualiser et à conscientiser les forces vitales ou psychologiques qui se trouvent en chaque personne sous forme d'aptitudes, de capacités ou d'habilités.

Ainsi, toutes les activités manuelles et sportives proposées à Bethraïm ont pour but premier de susciter, d'éveiller et de mettre en œuvre ces forces vitales par la participation active et libre du résident.

Dans un second temps, la relecture des expériences réussies et significatives vise à mettre en lumière la manière dont la personne s'y est prise pour vivre une action. Cette attention portée sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi » nécessite un climat de confiance et une écoute bienveillante centrée sur la personne plutôt que sur sa problématique.

Par des entretiens réguliers ou des interventions ponctuelles la personne relue est amenée progressivement à affiner sa capacité à se voir de manière la plus ajustée et objective possible. Ce retour sur soi constitue une base nécessaire à l'acquisition progressive de l'autonomie psychique.

Les forces vitales humaines, mises en lumière lors des relectures, sont constitutives d'une liberté fondée sur des valeurs universelles respectueuses de la personne. Elles se réfèrent principalement à la capacité de s'engager de manière décidée en vue de la réalisation d'un objectif réaliste, significatif et ouvert à soi et aux autres, en prenant les moyens et le temps appropriés.

Elles impliquent d'une part des renoncements et des choix perçus et discernés comme étant indispensables pour parvenir à un but fixé. Elles supposent d'autre part la persévérance développée face aux obstacles rencontrés et le développement des moyens à travers des apprentissages et une maîtrise acquise au fil des expériences. Elles sont enfin l'expression de l'élan vital et généreux qui amène toute personne à s'ouvrir à l'autre au-delà des différences.

Ces forces vitales contenues dans les décisions les plus concrètes de la vie quotidienne se déploient dans les facettes suivantes de la personne humaine :

- Par l'identité corporelle, la personne porte une attention particulière à son corps par le respect des rythmes de base, la répartition du temps et des énergies (dépense et ressourcement) en vue de garder un équilibre physique et psychique.
- Au travers de l'identité d'exécutant, la personne est en mesure de voir sa manière propre de s'impliquer dans une tâche et de découvrir comment elle travaille seule ou en groupe dans le cadre d'un projet commun.
- Grâce à l'identité individuelle, la personne est capable de se représenter ses aptitudes, ses compétences, ses valeurs et ses apprentissages,
- Dans le cadre de l'identité psychosexuelle, la personne découvre sa manière de vivre sa masculinité ou sa féminité et le style d'intervention qui en découle.
- L'identité psychosociale repose sur les précédentes. Elle amène la personne à découvrir qui elle est au sein d'un groupe et sa manière d'entrer en relation avec les autres.

Ce processus de reconstruction de la personne dans sa globalité, basé sur l'actualisation des force vitale, vise le recouvrement progressif d'une liberté et d'une autonomie souvent mises à mal par des circonstances de vie difficile ou des troubles psychiques, auxquels s'ajoutent des problèmes de dépendances. Cette approche psycho-éducative se veut complémentaire du travail psychothérapeutique et d'une prise en charge médicale.

### **7.2.1 L'entretien motivationnel**

L'entretien motivationnel, développé dans les années 1980 par les psychologues William Miller et Stephen Rollnick, est une approche guidée et centrée sur l'individu, dans le but de dépasser son ambivalence liée aux changements de comportement. Les principes sous jacents suivants déterminent l'approche motivationnelle : accompagnement basé sur l'acceptation sans jugement de la personne (et non de sa consommation), respect de l'autonomie de la personne, empathie et échanges sur la base de feed-back explicites.

Le but de cette méthode est de créer et d'amplifier, dans la manière de voir du patient, une divergence entre son comportement actuel et ses valeurs de références ou ses objectifs plus généraux.

Grâce aux techniques de l'entretien motivationnel, l'ambivalence et la résistance sont explorées de manière à favoriser une prise de décision par la personne concernée, en préservant son autonomie et sa liberté de choix. En utilisant les outils de l'entretien motivationnel, le professionnel cherche à promouvoir la responsabilité individuelle et accompagne les individus dans un rapport d'égalité où le patient se situe sur un plan équivalent.

Dans le cadre de Bethraïm, l'approche motivationnelle est surtout appliquée pour explorer les objectifs du résident concernant la diminution ou l'arrêt de sa consommation, ainsi que pour mobiliser et valoriser ses ressources suite aux rechutes.

### **7.2.2 L'approche cognitivo-comportementale**

La psychothérapie cognitivo-comportementale est principalement basé sur l'appréhension et la gestion du moment présent. Son efficacité dans le cadre des addictions a été abondamment démontrée. Elle postule que les comportements, les émotions, les réactions corporelles, ainsi que les raisonnements sont en grande partie des réactions apprises.

Grâce à un style thérapeutique actif et collaboratif, les difficultés sont abordées sous l'angle des pensées et des comportements en mettant en évidence les croyances, les schémas et les habitudes dysfonctionnels qu'il convient d'assouplir pour favoriser une meilleure adaptation du patient à sa situation actuelle. Cette approche vise également la reconnaissance des émotions et sensations dont la gestion est au premier plan dans le traitement des dépendances.

### **7.2.3 La prévention de la rechute**

Cette approche est développée par Alan Marlatt. Elle se base sur la théorie de l'apprentissage et les techniques cognitivo-comportementales. Elle cherche à identifier les situations à haut risque dans lesquelles un individu est vulnérable à la rechute, et utilise des stratégies pour faire face aux sollicitations, afin de prévenir de futures rechutes dans des situations similaires.

Dans ce cadre, l'intervenant (éducateur ou psychologue) aide le résident à prévenir un écart de consommation et à maintenir l'abstinence. Si un dérapage survient, la gestion de celui-ci est favorisée pour prévenir une rechute ultérieure.

### 7.2.4 Groupes thérapeutiques

Deux groupes thérapeutiques sont proposés aux résidents de Bethraïm, celui de *l’Affirmation de Soi* et celui de *Pleine conscience*. Ils sont animés par le psychologue et l'éducateur conjointement. L'affirmation de soi est un ensemble de techniques comportementales, cognitives et émotionnelles qui a pour but de créer, de maintenir des relations satisfaisantes pour soi et pour autrui et de résoudre les relations nuisibles. L'affirmation de soi consiste en la capacité de prendre sa place, de défendre ses besoins tout en reconnaissant ceux de l'autre. Ce groupe alterne quelques aspects théoriques avec la pratique d'exercices.

Le groupe de *Pleine conscience*, quant à lui, utilise les outils de l'approche de la prévention de la rechute. Il intègre la pratique de la médiation avec des éléments de la thérapie cognitive. En groupe ou en individuel, la personne développe ses stratégies efficaces pour faire face aux déclencheurs des envies dans des situations à risques. Elle s'entraîne notamment à conscientiser et identifier les envies ainsi que les émotions qui les accompagnent, à les observer et à les accepter le temps de leur apparition sans les juger ou les combattre.

## 7.3 Processus thérapeutique

L'institution propose une prise en charge personnalisée en fonction des objectifs fixés en partenariat entre le résident et les éducateurs. Elle vise la liberté par rapport aux addictions et proposent d'offrir au résident la possibilité de retrouver un équilibre de vie, une autonomie et une liberté intérieure toujours plus grande. Cet équilibre étant compris dans sa globalité : santé physique, affective, mentale et spirituelle

La prise en charge de Bethraïm comporte différentes phases successives auxquelles le résident accède à son rythme et en fonction de sa motivation.

### 7.3.1 La pré admission

L'entretien de pré admission a pour but de faire une évaluation globale de la personne, de sa motivation et de sa demande. Il permet également au candidat de découvrir les lieux et de recevoir le concept de prise en charge et le règlement de la maison. Une journée d'essai est fixée



### 7.3.2 La journée d'essai

Lors de la journée d'essai, la personne participe à l'ensemble des activités de Bethraïm, elle se conclut par un entretien, afin d'échanger sur les motivations à poursuivre le processus par une éventuelle admission.

### 7.3.3 Les phases éducatives

La démarche socio-éducative de Bethraïm est constituée de phases durant lesquelles le résident peut avancer à son rythme en se fixant des objectifs personnalisés. Elle peut durer entre 3 mois et une année.

<b>1<sup>ère</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'ESSAI</b> (3 sem.)	<b>2<sup>ème</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'ENGAGEMENT</b> (min. 3 mois)		<b>3<sup>ème</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'IMPLICATION À L'EXTÉRIEUR</b> (env. 3 mois)	<b>4<sup>ème</sup> phase :</b> <b>SOUTIEN DANS UN PROJET DE VIE</b> (6 mois)
	visites à <i>Bethraïm</i> (6 sem.)	visites à <i>l'extérieur</i> (6 sem.)		

1. **La 1<sup>ère</sup> phase est un temps d'essai** où le bénéficiaire fait la connaissance de la structure et cherche à savoir si la démarche lui convient avant de s'engager pour quelques mois.

Pendant cette première phase, le bénéficiaire s'engage à suivre l'intégralité du programme, afin de découvrir ce qui lui est proposé.

Cette phase d'essai d'une durée de 3 semaines se termine par un bilan et la définition d'objectifs, dans la mesure où la poursuite du programme à Bethraïm et l'accueil à Cugy sont décidés.

2. **La 2<sup>ème</sup> phase est le temps de l'engagement** où le bénéficiaire suit durant 3 mois au minimum le programme de Bethraïm dans son intégralité.

Dès la fin de la première semaine qui comprend la définition des objectifs, et pour une période de six semaines, le bénéficiaire peut recevoir une visite hebdomadaire définie avec l'équipe éducative. Durant les six semaines suivantes, les visites peuvent progressivement s'effectuer à l'extérieur selon un programme prédéfini.

Un bilan incluant le réseau de la personne a lieu au terme des trois mois, afin de déterminer la poursuite ou non du séjour.

3. **La 3<sup>ème</sup> phase est un temps d'implication à l'extérieur**, d'une durée minimum de 3 mois. Elle se caractérise par une diminution progressive des activités proposées au sein de la structure et l'intégration d'activités extérieures ou d'un travail rémunéré, dans le but de favoriser la réinsertion sociale ou professionnelle de la personne.

Durant cette période, un certain nombre d'activités en lien avec Bethraïm sont définis, ainsi que le temps de présence à Cugy. Cette phase comprend la recherche d'un projet d'avenir et se termine après environ 6 mois au minimum d'engagement à Bethraïm par un bilan incluant le réseau.

4. **La 4<sup>ème</sup> phase, soit le soutien dans un projet de vie**, vise l'accompagnement de la personne engagée sur un chemin d'autonomisation en lien avec un projet professionnel (emploi, apprentissage ou autre). Cette période comporte également la définition d'un minimum de présence et d'engagement au sein de la communauté.

## 7.4 Le suivi des résidents

Le suivi est assuré par des professionnels aux compétences diverses : éducateur, psychologue, maître socioprofessionnel et assistant social. Ces diverses approches demeurent complémentaires et leur constante articulation interdisciplinaire permet d'assurer la démarche psycho éducative propre à Bethraïm. D'autre part, l'équipe éducative veille à ce que l'accompagnement des résidents s'effectue sur le plan individuel et communautaire.

### 7.4.1 La dimension communautaire

De part sa petite dimension et sa volonté d'offrir un travail en profondeur, Bethraïm attache une importance particulière à la dimension communautaire. Véritable révélateur de l'identité de chacun avec ses qualités et ses travers, le « vivre ensemble » est certes exigeant, mais il offre aussi la possibilité de faire l'expérience de la bienveillance, de l'engagement en vue d'un bien commun, du respect et de la solidarité.

La communauté permet ainsi l'apprentissage :

- Du rythme de vie, de la propreté et de la répartition des tâches,
- Du respect de soi, de l'autre et des lieux,
- De la différenciation, comme capacité d'aider l'autre en prenant soin de soi ou d'accepter de l'aide sans profiter de l'autre,
- Des règles de vie en groupe.

La vie communautaire est constituée de temps formels quotidiens comme l'organisation des tâches, le partage des activités, la gestion des lieux communs (TV, buanderie, cuisine,

nettoyages...). La cohabitation est également constituée de moments informels qui aident les résidents à communiquer, échanger et être ensemble en respectant le chemin thérapeutique propre à chacun.

### 7.4.2 Groupe quotidien de parole

Le groupe de parole a pour but d'offrir un espace quotidien d'écoute et de partage autour du vécu de la journée. Chaque résident est invité à évoquer comment il a vécu les activités et les points positifs de la journée, et comment il s'est senti avec les autres. Ce temps de partage peut être également être l'occasion d'évoquer d'éventuelles envies de consommation avant la soirée et la nuit. Il est également un espace permettant la relecture des forces vitales (cf. 7.2. Méthodologie).

### 7.4.3 La dimension individuelle

Bethraïm veille à offrir une démarche personnalisée qui se caractérise par une attention à la personne et un travail en profondeur dans le cadre d'entretiens psychothérapeutiques et éducatifs. Le résident peut solliciter l'équipe éducative durant la journée et les veilleurs en cas de difficultés durant la nuit. D'autre part, le résident bénéficie d'un suivi individualisé lui permettant de se fixer les objectifs nécessaires pour la réalisation de son projet en partenariat avec les différents membres de l'équipe éducative.

### 7.4.4 Articulation interdisciplinaire

Comme évoqué plus haut, la toxicomanie touche la personne dans toutes ses dimensions, l'approche de Bethraïm se veut de ce fait pluridisciplinaire. Afin d'assurer une bonne articulation et une bonne circulation des informations entre les différents professionnels qui accompagnent le résident, plusieurs espaces et moyens sont prévus à l'interne et à l'externe :

- **COMMUNICATION INTERNE :**

- **Communication écrite :**

Un cahier de bord informatique assure les transmissions. Y sont inscrit quotidiennement les informations concernant les résidents ou le fonctionnement interne de l'institution. Sur ce cahier de bord sont indiqués : la date, les initiales de la personne qui transmet l'information, le sujet et les observations utiles au travail psychoéducatif. Tous les rendez-vous, les prises en charges éducatives spécifiques et autres informations utiles sont notées dans l'agenda.

- **Communication orale :**

Elle comprend :

- la transmission orale entre collaborateurs à l'arrivée et au départ de ces derniers
- le colloque hebdomadaire d'équipe, le vendredi matin de 8h00 à 10h. Tous les membres de l'équipe sont concernés. Ce moment permet de faire le point sur la situation de chaque résident (vécu, suivi psychoéducatif, démarches sociales en cours) et de donner les informations nécessaires pour la semaine à venir, ainsi que sur des aspects organisationnels comme les entrées, les sorties, les départs en weekend ou en vacances.

- **COMMUNICATION EXTERNE :**

Le travail de réseau avec les intervenants extérieurs est régulièrement organisé en lien avec chaque résident.

## 7.5 L'équipe éducative

Une présence continue est assurée à Bethraïm grâce à l'équipe éducative et des veilleurs, ainsi que par des stagiaires de différentes écoles sociales et des civilistes.

### 7.5.1 L'éducateur

L'éducateur participe de manière particulière à l'esprit de l'institution, en effet, par sa bienveillance, ses compétences, son engagement et sa personnalité il doit être à même d'instaurer un climat de confiance et susciter la participation impliquée et autonome des résidents dans les diverses activités au sein de l'institution.

Il accompagne au quotidien le résident sur le chemin de l'autonomie en l'amenant à vivre des expériences qui puissent être source de réussite. Par son sens de l'observation, il doit pouvoir relever ou faire conscientiser les forces vitales mises en œuvre par les résidents au travers des différentes facettes de leur identité (corporelle, psychique, d'exécutant ou psychosociale).

Il doit pouvoir tenir compte dans ses interventions éducatives des résistances, des manifestations de transfert, des répétitions compulsives et des fausses représentations que peuvent manifester et exprimer les résidents. Il veille à leur proposer des tâches réalistes qui tiennent compte de leurs aptitudes et de leurs ressources.

Il anime le groupe de parole quotidien. Ce dernier a pour but de favoriser le lien communautaire en désamorçant d'éventuels conflits ou frustrations par la verbalisation des émotions. Il assure l'encadrement des diverses activités ou l'accompagnement individuel à des rendez-vous à l'extérieur lorsque le résident se sent trop vulnérable.

Comme référent de 2 ou 3 résidents, dans le cadre d'entretiens réguliers, l'éducateur accompagne le résident dans son autonomisation sur le plan de sa problématique de dépendance (relation au produit, gestion des envies, élaboration de stratégies...) ou encore sur les plans émotionnels et relationnels (gestion de son vécu dans le cadre communautaire). Il aide son référent à formuler des objectifs, à planifier ses sorties ou à formaliser son projet thérapeutique.

Il participe aux bilans ou aux entretiens de famille et travaille à la réalisation de réseaux à l'extérieur.

### 7.5.2 Le psychologue

Un suivi psychologique-psychothérapeutique individuel, de famille et de groupe est proposé aux résidents de Bethraïm. Le psychologue possède des connaissances approfondies de la clinique de l'addiction, il est capable d'évaluer convenablement et de manière approfondie la demande d'une personne toxicodépendante. Compte tenu de la complexité bio-psycho-sociale de la problématique de la dépendance, l'offre de la prise en charge est précédée par une évaluation multimodale du statut de la personne demandeuse d'une admission à Bethraïm. Dans ce cadre, le psycho thérapeute bénéficie d'outils spécifiques pour évaluer et prendre en compte les différentes dimensions liées à la problématique de la consommation et d'autres comorbidités psychiatriques.

Dans le but de définir des priorités dans la prise en charge et de proposer des interventions thérapeutiques adaptées, une première phase permet d'évaluer non seulement les différents facteurs (somatique, social et psychiatrique) associés à la dépendance, mais également la motivation au changement du patient.

Le psychologue offre un espace sécurisant pour aider les résidents à se concentrer sur les difficultés liées à leur consommation. Tout en respectant le secret professionnel auquel il est soumis, le psychologue cherche dans un premier temps à établir une bonne alliance thérapeutique avec le patient, pour lui permettre de renouer avec sa capacité à faire confiance.

Après la phase d'évaluation, la poursuite du suivi psychothérapeutique s'appuie sur les objectifs identifiés en tenant compte d'une approche globale de la personnalité, permettant notamment d'aborder l'expérience émotionnelle, les relations interpersonnelles, le vécu traumatique et le questionnement existentiel. Le but de ce travail n'est pas uniquement une meilleure connaissance de soi, mais il consiste également en un changement essentiel dans la façon qu'a l'individu de penser, de ressentir les émotions et de se comporter. Le travail psychothérapeutique permet ainsi à la personne de donner du sens à son parcours dans la dépendance et de trouver une nouvelle direction dans sa vie.

Indépendamment du suivi individuel, des entretiens avec les proches sont proposés aux résidents de Bethraïm. Dans une perspective systémique, les proches du patient ne représentent pas seulement une aide dans sa prise en charge, mais ils sont indissociables de cette dernière à partir du moment où ils sont porteurs d'une souffrance. Selon la demande des proches et leur

capacité de s'impliquer dans la thérapie, plusieurs types d'entretiens sont proposés : visée psychoéducative, approche systémique abordant les interactions familiales.

### 7.5.3 L'accompagnement social

L'objectif de l'accompagnement social est de soutenir les résidents dans leur apprentissage ou dans l'amélioration de leurs connaissances de la vie sociale et administrative. Cela implique un développement de leurs compétences pour les différents actes administratifs qui font partie de la vie.

Souvent, le parcours de vie des résidents leur a permis d'acquérir des compétences administratives et sociales limitées. Un inventaire des différentes démarches administratives à faire et l'établissement d'un planning permettent de faire baisser la pression face à ce qui apparaît souvent comme une montagne.

Cet accompagnement socio-administratif se fait en fonction des compétences du résident et de son projet de vie. Les liens avec les différents intervenants sociaux et administratifs sont essentiels. Ce travail permet de découvrir le fonctionnement de la société, de mieux l'appréhender, de prendre confiance en ses propres capacités et ressources.

Concrètement, un grand nombre de points sont à aborder :

- Vérification de la validité des pièces d'identité et du permis de séjour,
- Renouvellement ou établissement de papiers d'identité,
- Annonce aux communes du départ et de l'arrivée du résident,
- Informer du changement d'adresse,
- Assurance maladie,
- Inventaire du droit aux prestations sociales : chômage, RI, AI, PC, etc.
- Liens avec les services sociaux concernés,
- L'état de la situation financière, éventuellement le montant des dettes.

Le soutien individuel permet également de comprendre certaine démarche, et d'apprendre à réaliser :

- L'établissement de son budget et sa gestion,
- Le suivi de son courrier,
- La reprise des contacts sociaux,

- Un projet de réinsertion professionnelle,
- La recherche d'un lieu de vie adapté (appartement, foyer).

#### 7.5.4 Le maître socio professionnel

Le maître socioprofessionnel accompagne les résidents dans les activités sportives et manuelles appropriées et ciblées. Il les aide à acquérir des capacités et des compétences précises qui favorisent leur autonomie. Par des interventions ponctuelles, il relève les forces vitales mises en œuvre lors des activités, en étant particulièrement attentif à l'identité corporelle et d'exécutant (cf 7.2. Méthodologie) des résidents.

Ses principales activités visent :

- L'observation et l'analyse des capacités de la personne, la définition d'objectifs précis, réalistes et sources de réussite par des tâches orientées vers davantage d'autonomie;
- La définition claire, précise et structurée des modalités de prise en charge du résident, afin de redonner confiance et de favoriser l'intégration dans le groupe ;
- L'apprentissage de compétences sportives et manuelles dans un cadre espace/temps donné en vue de l'actualisation des forces vitales
- Au développement d'une dynamique de groupe, dans une ambiance favorisant l'engagement des résidents ;

Le maître socioprofessionnel doit veiller à ce que les activités de Bethraïm ne deviennent pas un espace occupationnel ou de production, mais qu'elles soient l'occasion pour les résidents d'une implication dans le réel, en vue d'amener des prises de conscience contribuant à une meilleure connaissance de soi.

#### 7.5.1 L'assistant(e) socio-éducatif(ve)

Un(e) assistant(e) socio-éducatif(ve) (ASE) est présent(e) chaque soir de 17h45 à 22h45. L'ASE accompagne les résidents dans les actes de la vie quotidienne, il/elle n'assure pas d'entretiens éducatifs, mais il/elle doit être garant du cadre et du respect du règlement de la maison. Il/elle distribue les médicaments de la nuit préparé au préalable dans un semainier. Il/elle assure la sécurité des résidents et des lieux.

A son arrivée pour la veille à 17h45 heures, l'ASE reçoit la clé du bureau et les informations nécessaires sur les résidents, la médication, les sorties/retours et les phases (cf. tableau « veilleurs » au bureau), ainsi que sur la dynamique communautaire actuelle.

Il/elle est tenu(e) de participer aux colloques mensuels des ASE en vue de la transmission d'informations sur les objectifs de l'institution et afin d'assurer une cohérence socio-éducative en lien avec l'équipe éducative.

L'ASE distribue :

- La médication prescrite pour le soir et la nuit,
- la médication de réserve (semainier) en cas de demande du résident en veillant de noter l'heure et la raison de la prise de médicament sur la feuille affichée sur le tableau réserve (local médicament).

L'ASE participe à la préparation du repas qui se fait à tour de rôle par les résidents. Il/elle est présent(e) pour le repas qui se déroule entre 18h30 et 19h30 et contrôle la présence au repas des résidents. Il/elle est attentif (ve) à ce que la salle à manger et la cuisine soient rangées et propres après usage.

L'ASE accueille les résidents qui rentrent de leur sortie et prête attention à leur état et au respect du cadre horaire fixé au préalable (cf. tableau « Résidents » au bureau).

En cas de retour problématique (non respect de l'horaire, état avéré d'ébriété ou de consommation de stupéfiant, attitudes inappropriées), l'ASE peut appeler à tout moment le responsable de la maison ou son remplaçant et se référer au protocole de rechute (Numéro affiché sur le tableau « ASE/Surveillant » au bureau).

L'ASE termine son travail à 22h<sup>45</sup>, il/elle donne les éventuelles indications pour la nuit au surveillant.

Il/elle fait un retour dans le livre de bord en indiquant :

- Le climat général communautaire,
- Les éventuels problèmes rencontrés durant sa veille (non respect du cadre ou du règlement, retour de sortie tardif, suspicion de consommation),
- Ses observations sur certains comportements ou attitudes inadéquats, ainsi que leurs interventions éducatives.

## 7.5.2 Le/La surveillant(e) de nuit

Le/la surveillant/e assure la sécurité des résidents et des lieux durant la nuit. A son arrivée pour la surveillance à 22h30, le/la surveillant(e) reçoit la clé du bureau et les informations nécessaires pour la nuit. Le/la surveillant(e) n'est pas amené(e) à distribuer de médication sauf exception suite à une demande faite par l'équipe de jour.

En cas de retour problématique (non respect de l'horaire, état avéré d'ébriété ou de consommation de stupéfiant, attitudes inappropriées, Le/la surveillant(e) appelle à tout moment le responsable de la maison ou son remplaçant. (Numéro affiché sur le tableau « Informations » au bureau.



Le/la surveillant(e) peut dormir de 23h00 à 7h00. Il/elle peut en cas de nécessité être réveillé(e) par un résident. Selon la gravité des situations (craving, idée suicidaire, violence), il/elle peut atteindre à n'importe quelle heure le responsable ou son remplaçant.

Les résidents sont sensés être levés et prêts pour 7h30 de manière autonome. Le/la surveillant(e) frappe à la porte des éventuels retardataires et veille à ce qu'une réponse claire soit donnée afin de vérifier que le résident est bien présent dans la maison. L'équipe de jour se charge ensuite du lever des résidents.

Le/la surveillant(e) termine son travail à 7h30, rend sa clé et donne un retour à l'équipe éducative ou l'ASE en indiquant :

- Les éventuels problèmes rencontrés durant sa surveillance (réveil nocturne, non respect du cadre ou du règlement, suspicion de consommation).
- Ses observations sur certains comportements ou attitudes inadéquats.

## 8. La spiritualité

L'action psycho- et socioéducative de Bethraïm s'inspire d'un humanisme chrétien qui tient compte de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Attentif à la quête d'amour, de sens, de bonheur et de liberté, propre à chaque être humain, Bethraïm propose des valeurs, des raisons de vivre et d'espérer qui puissent intéresser tout le monde.

L'engagement de Bethraïm dans le contexte des dépendances est fondé sur une foi en l'homme créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu » (Gn 1) et appelé à la liberté. Cette passion de l'humain enracinée dans des convictions religieuses chrétiennes est partagée au sein de l'équipe des intervenants.

D'obédience catholique, mais dans une ouverture œcuménique, Bethraïm propose quotidiennement des temps de recueillement au sein de ses structures d'accueil. Ces temps de célébration et de ressourcement, ouverts à tous dans le respect de la liberté de chacun, font partie de la dimension pastorale propre à Bethraïm.

Cette proposition pastorale, détachée de toute volonté de prosélytisme, répond également à la demande d'accompagnement spirituel des personnes dépendantes. Bethraïm entretient des liens étroits avec le département solidarité de l'Eglise catholique du canton de Vaud (pastorale sociale et de rue).

